

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 193 rendant exécutoires les délibérations nos 152, 153 et 155/6e L de l'Assemblée Territoriale en matières domaniale .

n° 193

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
12 février 1965

Numéro JO
n° 2 du 01/03/1965

Date du numéro
1 mars 1965

TEXTE INTÉGRAL

Sont rendues exécutoires 'les délibérations suivantes de l'Assemblée Territoriale de la Côte Française des Somalis en date du 9 février 1965 : — n° 152/6e L, accordant à la Société Esso Standard (East Africa) Limited, la concession provisoire d'un terrain sis à Djibouti(plateau du Marabout) pour l'installation d'un dépôt d'hydrocarbures ; — n° 153/6e L, déclassant du Domaine public un terrain immergé sis au plateau du Marabout ; — n° 155/6e L, accordant à M. Hassan Gouled la concession provisoire d'une parcelle de terrain sise à Arta.